



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

QUIMPERLE NORD

Réunion du mardi 1^{er} mars 2017 à l'école élémentaire du
Lézardeau.

Etaient présents : Michaël QUERNEZ, Michel FORGET, Gérard JAMBOU, Géraldine GUET, Stéphanie MINGANT.

Danièle KHA a rejoint la réunion à la suite d'une autre réunion.

Le Maire excuse Pascale DOUINEAU de son absence.

•Présentation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)

Le vote du Budget 2017 aura lieu lors du conseil municipal du 29 mars 2017. Le Maire rappelle que les conseils municipaux sont publics et qu'ils offrent à chacun la possibilité de s'exprimer lors du quart d'heure citoyen en fin de conseil. Il invite donc chacun à y assister.

Il précise aussi que le DOB qui a déjà eu lieu est intéressant car politique, alors que le vote du budget est plus technique.

La réunion de quartier a lieu entre le DOB et du budget pour deux raisons :

- présenter les priorités budgétaires de la collectivité
- permettre la prise en compte de questions du quotidien évoquées par la population

Rappel de la situation : tenir les promesses de campagne dont celle de ne pas augmenter les impôts locaux. Une augmentation importante a eu lieu durant les deux précédents mandats et une pause fiscale est nécessaire.

Il a fallu prendre en compte l'annonce faite par le gouvernement en avril 2014 (juste après le début du mandat) du renforcement du Pacte de Stabilité. Le but est de concourir au fait que le déficit de l'Etat soit moins important.

Conséquence : 11 milliards d'euros de moins aux collectivités.

Pour Quimperlé, 1,9 millions d'euros de dotation en moins sur 6 ans, soit 300 000€ de moins par an.

Epargne nette de la Ville en 2014 : 700 000€ / 400 000€ en fin de mandat. Il faut donc avoir une gestion drastique, une rigueur budgétaire absolue, tout en conservant un service à la population de qualité constante.

Des décisions difficiles ont dû être prises : avoir **moins de dépenses de fonctionnement**.

Total : 14 à 15 millions d'euros de budget de fonctionnement dont 54 à 56% de dépenses de fonctionnement pour le personnel.

Par conséquent, le choix du non renouvellement systématique de départs à la retraite a été annoncé d'emblée aux agents de la Ville. Ainsi, 10 à 15 agents sur les 40 départs à la retraite ne sont pas remplacés.

Pour tenir le rythme, il a été nécessaire de réorganiser les services. Ainsi, 16 services l'ont été, soit presque toute la mairie. Des difficultés subsistent en ce qui concerne la Police Municipale.

Pour la première fois dans l'histoire de la Ville, les dépenses de personnel ont diminué alors que normalement elles augmentent naturellement de 1% par an.

Cependant, un seuil à ne pas dépasser a été atteint sous peine de dégrader le service public.

Une part des efforts faits par les agents de la ville leur est redistribuée grâce à la renégociation du régime indemnitaire et une prime annuelle en augmentation.

Concernant les **dépenses d'investissement**, il faut assurer les projets votés au précédent mandat : gare, Kerjouanneau, Hôpital Frémur et chapelle Saint Eutrope, ...

La situation financière de la Ville est très engagée ; il n'y a aucune marge de manœuvre.

Par ailleurs, les lourds travaux liés aux inondations, dont le coût global était impossible à prévoir au moment des élections, se sont ajoutés. 1,8 millions d'euros d'argent public qui pèsent sur le mandat en cours.

Des arbitrages ont été nécessaires ; ainsi la Ville n'est pas en mesure de financer la restructuration du complexe tennistique (2 millions €).

Heureusement, un acte politique majeur a eu lieu : le **Pacte financier et fiscal**, adopté à l'unanimité par les 16 communes de l'intercommunalité permettant, entre autres, de reconnaître les charges de centralité de la ville centre. Sans ce pacte financier et fiscal, il aurait fallu prendre des décisions encore plus drastiques avec une dégradation inévitable du service public. De plus, il marque la confiance rénovée entre

l'intercommunalité et la ville.

Concernant les dettes et emprunts, la situation s'est légèrement dégradée (le remboursement de la dette est passé de 5,6 ans à 8 ans) mais on peut dire que l'équilibre est quand même tenu au vu de la situation.

Le Maire conclut son intervention en précisant que les objectifs fixés ont été tenus car il y a eu déjà beaucoup d'efforts de faits.

• Bilan des travaux faits et non faits par Gérard Jambou délégué à la voirie.

- Travaux prévus en 2016 déjà faits :

- Les enrobés et le rétrécissement de la chaussée route d'Arzano
- Les trottoirs rue Terre de Vannes
- Rond-point boulevard Saint Jean
- Rond-point jardinier à la Villeneuve Braouic
- 7 quais de bus aménagés
- La rue de Brémond d'Ars est toujours en expertise
- Chemin bleu et bras de décharge
- Modification des aménagements rue du Couëdic.

- Travaux restants à faire :

- belvédère
- WC place Isole Sainte Croix (fin mars)
- Rond-point aménagé route de Trélivalaire
- Réfection de la chaussée rue de Quimper

- Travaux prévus en 2017 :

- rénovation de voirie rue du lycée
- fin des aménagements à Kernégant (problème d'eaux pluviales qui ne menaient nulle part).

Remarque : dans les lotissements privés, la reprise en public ne peut se faire que pour les espaces conformes. La Ville ne peut pas porter la responsabilité de tout.

- Prolongement du trottoir quai Brizeux jusqu'à l'escalier qui mène au Bel Air

- La route menant de l'auberge de Toulfoën à Kerbastard va être refaite
- Gare : remise en sécurité de la halle de fret (fermeture) par l'intercommunalité. Il ne s'agit pas d'une réhabilitation car il n'y a pas de projet pour le moment.
- Nouveaux travaux rue du Couëdic : avant de faire les enrobés suite à la rénovation de la conduite d'eau, GDF, EDF, ... doivent intervenir sur leurs réseaux enterrés. Cela va commencer tout autour de la rue du Couëdic pour terminer par la rue elle-même avec une équipe doublée pour plus de rapidité.
- Remplacement de canalisations d'eau à Croaz Chuz et Kerbastard. *Grâce aux schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement, connaissance totale de nos réseaux. Il n'y a pas grand-chose à faire. Vision parfaite de nos équipements avant le transfert de compétence à l'intercommunalité.*
- Eclairage public en rénovation : LED place Churchill car mal éclairée. Par ailleurs, un pylône va être installé au niveau de l'escalier des notaires ; les tags sur les murs vont être nettoyés.
Remarque : sur le boulevard de la gare, le choix s'est aussi porté pour un éclairage LED ; surcoût mais plaisir et économie à terme. Le centre-ville est par ailleurs bien éclairé.
- Modification du rond-point de l'intercommunalité pour permettre la rotation des poids lourds.
- Installation d'un bac à chaîne (6 personnes ; vélos) au niveau de la base du CKCQ pour traverser la rivière et permettre de rétablir la boucle Glenmor. Passage de canalisations d'eau sous la rivière en même temps permettant le raccordement aux maisons situées de l'autre côté de la rivière.
- Discussion avec les propriétaires en cours pour permettre un chemin piétonnier en continu de Saint Nicolas à Saint Maurice.
 - Poursuite de l'écopatûrage (chèvres) sur d'autres sites.

•Travaux structurants débutant en 2017 par Michel Forget.

- fin 2017 : démolition des immeubles rue Mellac afin d'aménager le carrefour. En 2018, le rond-point sera fait. Il n'y aura plus de feux tricolores. Rue du Couëdic, la largeur est suffisante pour un cheminement piéton (moins large) et une circulation

à double sens, y compris des autobus.

-En basse ville, création d'une nouvelle venelle derrière la Maison des Archers grâce à l'achat d'un garage dans l'arrière-cour.

Le Maire précise que l'échoppe n'est plus en vente (elle l'a été pendant 3 ans). Les travaux nécessaires sur la Maison des Archers vont en fait englober l'échoppe dans un projet global porté par l'intercommunalité.

Avec l'achat des immeubles de la place Hervo, la réhabilitation de l'ensemble du quartier continue. La rénovation du patrimoine historique est subventionnée à hauteur de 70%.

- En haute ville, la maison des services à la population (MSAP) se fera dans le prolongement de la Chapelle Saint Eutrope et de l'Hôpital Frémur. Ce sera le lieu de regroupement de services de la Ville, de l'intercommunalité et de l'Etat. *Le Maire précise que la réhabilitation de l'Hôpital Frémur ne pourra être faite qu'au prochain mandat. La réhabilitation de ce quartier va ainsi s'étaler sur 4 mandats.*

Quant aux anciens bâtiments de la Sécurité sociale, ils appartiennent déjà à la ville. En 2019/2020, le service jeunesse, vie scolaire, vie associative, sports intégrera la MSAP.

Cela libérera des locaux pour les associations et syndicats actuellement hébergés au Centre Guéhenno, qu'il s'agira de vider de ses occupants (ACTIF, CIO, PIJ, Mission locale, service prévention qui intégreront la MSAP).

- La construction d'un nouveau Conservatoire intercommunal à Quimperlé est acté. La ville propose deux lieux au choix en centre-ville, en lien avec les commerces : à la place du centre Guéhenno (haute ville) ou à la place de la friche des meubles Legrand (basse ville).

Un habitant fait alors une remarque concernant la difficulté de stationner en centre-ville sans que la Police municipale ne mette de contravention.

Le Maire indique alors qu'il a demandé à la Police Municipale de faire preuve de discernement et de faire désormais plus de prévention. Il demande en parallèle à la population de faire preuve de civisme et de « ne pas faire n'importe quoi en centre-ville ». Depuis le début du mandat 3 ans se sont écoulés et la prévention ne suffit plus. Il rappelle également les difficultés actuelles : 2 ASVP remplacent les policiers municipaux qui sont actuellement en arrêts pour maladie. Il reçoit de nombreux

courriers en mairie. Selon les cas, cela l'amène à discuter avec les ASVP de la validation ou non des PV donnés pour les amener à plus de discernement. Par ailleurs, depuis 3 semaines, le Maire signe tous les PV.

D'autres habitants signalent qu'il n'y a plus le droit de se garer devant le bar le Wendylan (rue de Quimper), et que les ASVP passent tous les jours, harcèlent les clients.

La situation sera examinée par M. le Maire et l'autorisation de se garer sera rétablie. Concernant le stationnement, une autre personne signale que des places provisoires près du cabinet de radiologie sur l'avenue du Lézardeau sont trop près de son entrée et le gênent pour rentrer chez lui.

Gérard Jambou précise que l'avenue vient de passer à sens unique et que la première place va être supprimée. Le sens unique devrait à terme débiter après le cabinet pour permettre aux patients de repartir. Il va voir pour le rayon de giration au niveau de l'habitation évoquée plus haut.

•La parole aux habitants.

→ 4^{eme} demande d'un habitant concernant le trottoir non rectifié au niveau du carrefour Parc Rhu / Couëdic.

→ Les poubelles jaunes n'ont pas été doublées impasse Bellevue et débordent. *Danièle Kha indique qu'avec la modification du tri, il y en a plus qu'avant. Mais la situation n'a pas encore été réétudiée par l'intercommunalité ; cela concerne 16 communes. Il faudra attendre le vote du budget fin mars pour envisager l'achat de nouveaux containers.*

→ Il faut demander le nettoyage des containers au niveau de la rue du Couëdic et du Pouligoudu.

→ Est-ce que la zone prévue pour le Conservatoire en basse-ville est hors de risque inondation ?

Michaël Quernez précise qu'il s'agit d'une zone rouge et que cela complique évidemment les aménagements. Dans le plan local d'urbanisme (PLU), il n'y a pas d'interdiction de rebâtir car c'est déjà bâti. Si le Conservatoire ne se fait pas à cet endroit, ce sera une zone d'habitation ou un parc.

→ Que devient le bâtiment de l'ancien laboratoire ?

C'est un immeuble privé et c'est donc au propriétaire de décider. La Ville ne peut pas

multiplier les opérations immobilières.

→ *Michel Forget et Michaël Quernez sont actuellement en discussion avec l'intercommunalité pour qu'elle massifie l'aide sur l'habitat ancien.*

→ Et la station Total ?

Ce sera bientôt mis aux enchères par Total. La Ville se pose la question d'une intervention publique, c'est-à-dire qu'elle pourrait jouer le rôle de médiateur et proposer son aide aux porteurs de projet.

Le Maire fait remarquer que la Ville se serait porter acquéreur de l'ancienne « Trocante » et de la station si elle en avait les moyens financiers.

→ Qu'en est-il de l'ancien garage de l'îlot Saint Yves ?

Il est prévu la construction d'un ensemble de logements neufs. Le garage va être détruit et avant cela il faudra vérifier s'il y a de la pollution, auquel cas des frais de dépollution seront à engager.

→ Est-ce que du locatif avec loyer accessible est envisagé pour que les gens viennent s'installer ?

A Kerbertrand, un programme de 22 logements vient de débuter avec des T2 et T3 dont les loyers avoisineront 220 euros.

Maintenant que le PLU est appliqué, il faut atteindre les objectifs fixés en termes de logements aidés.

→ Remarque d'un habitant : Si on veut faire fonctionner les commerces de Centre-Ville, il ne faut pas qu'il n'y ait que des migrants ou des cas sociaux.

Le Maire répond que les migrants ne représentent qu'une centaine de personnes (14 mineurs isolés étrangers, 2 familles syriennes et le CADA) sur une ville qui compte près de treize mille habitants.

Quant aux « cas sociaux », un minimum de revenus est nécessaire pour prétendre à un logement à loyer accessible.

Une des missions à remplir est de permettre à tout le monde de pouvoir se loger. Les futurs programmes doivent permettre la mixité : location/accession à la propriété + logement aidé + accession directe à la propriété.

Quimperlé est une ville ouvrière ; de nombreux habitants ont peu de revenus. Il est important d'accompagner le logement aidé car il faut s'adapter aux capacités de financement des ménages qui s'installent. D'ailleurs il y a peu de programmes de standing, et ils ont eu des difficultés.

→ Un autre habitant fait remarquer qu'il y a des demandes ; certains ménages quittent

Quimperlé car ils ne trouvent pas de petits appartements.

Le Maire est d'accord et précise qu'à Kerbertrand, 7 logements sur les 22 seront labellisés pour les personnes âgées.

- Y a-t-il des projets de commerces ou d'habitat pour la rue Savary ?
Il faut observer la réalité des habitudes actuelles de consommation et ne pas faire de fausses promesses. Il est impossible de réhabiliter des commerces. Derrière les vitrines, il y a désormais des logements.

Le PLU interdit la possibilité de faire des logements en haut en bas de la rue, mais la partie centrale n'est pas protégée.

Plutôt que des commerces, il faut donc envisager de créer des logements. Mais de nombreux propriétaires n'habitent pas Quimperlé et ne sont pas investis dans la gestion de leur patrimoine. Une demande sera faite à l'intercommunalité pour inciter à la réhabilitation dans le but de créer des logements en proposant des subventions et de la défiscalisation. Faire une opération habitat coup de poing en quelque sorte.

Un habitant précise que la rue permet pourtant la jonction haute ville / basse ville et qu'il faudrait la réhabiliter.

Le Maire dit que ce fut une erreur de descendre l'office de tourisme, que cela a engendré une perte nette d'activité place Saint Michel, mais qu'on ne va pas encore le déménager.

- Une habitante signale qu'un camion est passé très près d'elle afin d'éviter une voiture alors qu'elle était sur le trottoir, au niveau de la chicane du Zabrenn. La question est posée : peut-on empêcher les camions de passer ?

Gérard Jambou répond qu'on va les faire passer par la rue de Quimper.

- L'effacement des réseaux rue du Couëdic est-il prévu ?

Non, cela coûterait trop cher. Il y a trop de distance entre les façades.

- Avenue des castors, est-ce que GDF refait la cour après leur passage ?

A voir

- Un 38t de l'entreprise Le Gall est passé devant les cycles Nicolas alors qu'il n'avait rien à faire là.

- A Stang an aman, de nombreux logements sont prévus. Y aura-t-il aussi des grandes surfaces ?

Non, il est prévu 160 logements dont beaucoup de lots libres mais dans le schéma de cohérence territoriale, le DAC voté stipule l'interdiction totale de commerces de moins de 400m² en périphérie de Quimperlé afin qu'ils s'ouvrent en centre-ville. (Il s'agit, en

droit, d'une arme juridique pour s'opposer à un projet.)

Michaël Quernez ajoute que le magasin de matériel médical de la route de Lorient va devenir un restaurant.

→ Où en est-on de la fibre optique ?

La demande d'agrandissement du périmètre a été accordée. Ainsi les zones mal desservies par le téléphone seront équipées en premier, automne 2017 / 1^{er} semestre 2018.

→ Comment va se passer le raccordement concrètement ?

Les opérateurs feront des offres.

→ Et la TNT ? On ne reçoit plus rien.

Il faut refaire le point, solliciter les autorités. (Voir avec Rosporden où des initiatives intéressantes ont été prises). D'après les premières analyses, ce serait la 4G qui poserait problème.

→ Un compteur Linky a été posé le 28/02 chez une personne âgée (90 ans). Le technicien n'a pas vérifié et rien ne fonctionnait après son passage. Sa fille a téléphoné en mairie pour obtenir de l'aide et a été très mal reçue. La personne signale que ceci est inadmissible car chaque personne a droit à une réponse. Elle a passé 2H30 au téléphone avec l'entreprise pour trouver une solution.

→ *L'entreprise doit être contactée par Gérard Jambou pour rapporter le problème. Il rappelle par ailleurs que lorsque le compteur est dans la maison, on a le droit de refuser sa pose, mais pas à l'extérieur. En cas de refus, on doit payer les relevés ainsi que le compteur et sa pose en cas de problème.*

→ A Trélivalaire, il n'y a pas de piste cyclable. Que prévoit la communauté d'agglomération (QC) ?

Il s'agit de la responsabilité de QC ; ils vont s'y mettre. A Croissant Bouillet par exemple, une liaison douce a été faite par le CD29 et c'est réussi.

•Groupe citoyenneté / atelier participatif

-Le thème des 1^{ers} ateliers était Quimperlé, ville propre.

Dans les jours à venir, il est prévu de taper fort en ce qui concerne les excréments.

Un autre canisite est réalisé promenade Brévini ; les pinces à crottes sont régulièrement approvisionnées.

-Le thème des 2^{èmes} ateliers était la vitesse et le stationnement illégal, les TROP.

-Il est temps de proposer des choses plus agréables, une campagne plus souriante, plus positive.

-Les 3^{èmes} ateliers consisteront en un travail autour des lieux de convivialité au sein des quartiers.

Le principe : 4 à 5 volontaires par quartier participeront à des rencontres permettant de bâtir un projet convivial à partir des propositions.

Il y a 5 quartiers en tout. L'objectif est de réaliser 2 à 3 projets dès cette année.

Dans le quartier Nord, cela pourrait se faire sur le terrain du Parc Rhu, du côté de Roz Glas, ...

La Ville peut aussi fournir des plants à ceux qui souhaitent fleurir leur quartier. En contrepartie, il faut s'engager à les entretenir.

Ainsi, rue Audran, des jardinières ont été fournies par la Ville et sont entretenues par les habitants. De la même manière, un espace public est entretenu par des habitants du côté de la prairie Saint Nicolas.

FIN DE REUNION VERS 22H30.